

CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 04 – 2026

Sur convocation en date du 02 juin 2026, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Nièvre s'est réuni le lundi 15 juin deux mille vingt-six, à 14 heures, salle Robert Billoué au Centre de Gestion de la FPT de la Nièvre à NEVERS, sous la présidence de Madame Marie-Christine AMIOT, Maire de SAINT FIRMIN.

Titulaires		Suppléants	
Collèges des représentants des communes affiliées			
AMIOT Marie-Christine	X	AUFEVRE Adrien	
VINDIOLET Jean-François	X	DETILLEUX Bernard	
FORGET Jean-Michel	X	SIMEON Janny	
GUYOT Justine		BARBOSA Fernand	
MARILLIER Christian		VALÈS Henri	
DESABRE Eliane	X	RAPEAU Patrick	
DUCREUZOT Serge	X	FAUST René	
BERGER Fabrice	Absent excusé	VALLET Alain	
VINCENT Robert	X	NOËL Gilles	
BÉZÉ Stéphanie		LOCTIN Emmanuel	Absent excusé
BOURDOUNE Nicolas		JOUHANNEAU Julien	
ROY Régine	X	MARIE Michel	
BOUILLON Sandra		ROBERT Nicole	Absente excusée
DEVOUCOUX Agnès		DEVienne Gilles	
FRAGNY Christophe	X	GATIGNOL Jean-Marie	
MERCIER Jacques	X	FOREST Jean-Yves	
Collège spécifique des représentants des établissements publics			
HERTELOUP Alain	Absent excusé	LEBEAU Jean-Louis	Absent excusé
MASI Benjamin	X	THOMAS Sylvie	
MORINI Céline	Absente excusée	MAZOYER Martine	
SANGARÉ Mahamadou	Absent excusé	CORDIER Philippe	
CORDIER Philippe	X	LARGERON Guillaume	
FERRAND Gérard	Absent excusé	PASIN Jacqueline	

**Autres participants à la séance**

THOMAS Michaël Directeur par intérim	SIMONIN Amandine Assistante de direction
ESPIRE Monique Chargée des finances et affaires générales	

Etaient excusés :

Céline MORINI, Gérard FERRAND, Emmanuel LOCTIN, Fabrice BERGER, Nicole ROBERT, Mahamadou SANGARE

Etaient absents :

Christian MARILLIER, Stéphanie BEZE, Sandra BOUILLON, Alain HERTELOUP

Procurations :

M FERRAND a donné pouvoir à Mme AMIOT.

Nombre de membres présents en exercice	22
Quorum	11
Nombres de membres présents	11
Nombre de procurations	1
Nombre de votants	12
Date de convocation	02.06.2026
Secrétaire de séance	Jacques MERCIER

Titulaires	Emargement	Suppléants	Emargement
AMIOT Marie-Christine		AUFEVRE Adrien	
VINDIOLET Jean-François		DETILLEUX Bernard	
FORGET Jean-Michel		SIMEON Janny	
GUYOT Justine		BARBOSA Fernand	
MARILLIER Christian		VALÈS Henri	
DESABRE Eliane		RAPEAU Patrick	
DUCREUZOT Serge		FAUST René	
BERGER Fabrice		VALLET Alain	
VINCENT Robert		NOËL Gilles	
BÉZÉ Stéphanie		LOCTIN Emmanuel	Absent excuse
BOURDOUNE Nicolas		JOUHANNEAU Julien	
ROY Régine		MARIE Michel	
BOUILLON Sandra		ROBERT Nicole	Absente excusée
DEVOUCOUX Agnès	Absente excusée	DEVienne Gilles	
FRAGNY Christophe		GATIGNOL Jean-Marie	
MERCIER Jacques		FOREST Jean-Yves	
HERTELOUP Alain		LEBEAU Jean-Louis	
MASI Benjamin		THOMAS Sylvie	
MORINI Céline		MAZOYER Martine	
SANGARE Mahamadou	Absent excuse	CORDIER Philippe	
CORDIER Philippe		LARGERON Guillaume	
FERRAND Gérard	Absent excusé	PASIN Jacqueline	



Envoyé en préfecture le 25/06/2026

Reçu en préfecture le 25/06/2026

Publié le 17/06/2026

ID : 058-285800025-20260617-042026-AU

Madame la Présidente fait état des présents.

Madame la Présidente fait état des procurations :

M. FERRAND a donné pouvoir à Mme AMIOT.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame la Présidente ouvre la séance à 14H.

Monsieur Jacques MERCIER est désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

20260615 – 01 – Budget primitif 2026

20260615 – 02 – Informations diverses.



20260603 – 01 – Budget primitif 2026

Madame la Présidente laisse la parole à Madame ESPIRE, Chargée des finances et affaires générales, et rappelle pour mémoire, l'affectation des résultats de l'exercice 2025 reportés sur le budget primitif 2026 est la suivante :

En INVESTISSEMENT, au compte 001 – excédent reporté : 52 467.75 €

En FONCTIONNEMENT, au compte 002 – excédent reporté : 800 721.05 €

Besoin de financement en section d'investissement :

Pour l'exercice 2026, le Centre de gestion ne présente aucun besoin de financement nécessitant la mobilisation de ressources propres (épargne, subventions, emprunts, etc.), aucun projet d'investissement majeur n'étant actuellement à l'étude.

Le cas échéant, une décision modificative pourra être proposée et validée au cours de l'exercice 2026.

Les amortissements :

En 2024, un crédit de 98 462 € avait été inscrit au chapitre 042 au titre des dotations aux amortissements, sans qu'aucune réalisation ne soit constatée.

En 2025, aucun crédit n'a été prévu afin de constater la dépréciation de l'actif.

Ainsi, deux exercices d'amortissements non réalisés doivent désormais être régularisés par des opérations d'ordre. Par ailleurs, la dotation aux amortissements au titre de l'exercice 2026 devra également être inscrite au chapitre 042 (Dépense en section de fonctionnement).

Il convient de noter qu'une enveloppe complémentaire de **20 796 €** sera inscrite aux chapitres **042** et **040** afin de permettre l'amortissement des éventuelles dépenses d'investissement réalisées en 2026.

Ainsi, le montant total inscrit aux chapitres **042** et **040** s'élèvera à **204 000 €**.

Il convient de noter que les sections d'investissement et de fonctionnement présentent, toutes deux une situation de suréquilibre.

Le suréquilibre constaté en section d'investissement s'explique notamment par l'inscription du rattrapage des crédits d'amortissements, qui vient mécaniquement majorer les recettes de la section.

S'agissant de la section de fonctionnement, le suréquilibre résulte de la modification des résultats cumulés par décision modificative (délibération n°20251016), ainsi que de la cession de l'immeuble situé rue de Lourdes (+127 190 €), opération non prévue au budget primitif 2025 au compte 024.

La Présidente remercie le travail de Madame ESPIRE et du Centre de gestion du Doubs.

Les membres du conseil d'administration adoptent le budget primitif 2026.



Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 11

Nombre de procurations : 1

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Vote pour : 12

20260615 – 02 – Informations diverses

La Présidente informe les membres que la prochaine séance se tiendra le 30 juin 2026, et sera consacrée à l'installation du Conseil d'administration.

La Présidente présente ses excuses concernant les difficultés rencontrées lors du vote électronique organisé pour les élections du conseil d'administration du Centre de Gestion.

Madame la Présidente remercie Madame DESABRE. En raison de ses nouvelles fonctions de maire, Madame DESABRE cède sa place à Monsieur MARTIN, 1^{er} adjoint de la ville de VARENNES-VAUZELLES.

Madame la Présidente rappelle que, lors des séances consacrées à la promotion interne, l'identité des agents n'est pas communiquée aux membres de la commission. Et précise que les dossiers sont établis par les autorités territoriales.

La Présidente souhaite organiser une nouvelle réunion de travail avec les services des ressources humaines des collectivités de la Nièvre afin d'échanger sur les modalités de constitution des dossiers et les procédures de promotion interne.

La Présidente indique que le règlement du GIP SST est actuellement élaboré par quatre principaux partenaires ainsi que par des médecins.

Une interrogation a été soulevée concernant les personnes disposant du droit de vote lors des élections. À ce sujet, Madame la Présidente a adressé un courrier à Monsieur LASSUS, président du GIP SST, ainsi qu'à Madame la Préfète et à la représentante de la ville de NEVERS.

Il est précisé que chacun des quatre partenaires dispose d'une voix.

Un bureau de travail se réunira le 24 juin 2026. Monsieur THOMAS, directeur par intérim, participera à cette réunion en visioconférence.

La séance est levée à 14H20.

Fait le 17.06.2026, à Nevers

Le secrétaire de séance
Jacques MERCIER



Marie-Christine AMIOT